Ameublements
Décoration
Mercier Frres
179, rue Nationale,
LILLE
Lustrerie
Papiers peints

70e Année. — N° 313

Le numéro : 20 centimes

LUNDI 9 NOVEMBRE 1925.

Journal de Roubaix

DIRECTRICE : MADAME VEUVE ALFRED REBOUX

ABONNEMENTS { Nord et limitrophes..... 3 mois, 17.00 ; 6 mois, 32.00 ; 1 an, 60.00 / France et Belgique..... » 18.00 ; » 34.00 ; » 64.00 / Union postale..... » 26.00 ; » 50.00 ; » 92.00

REDACTION - ANNONCES ABONNEMENTS { ROUBAIX : 71, Grande-Rue. Tél. 34 et 1906. Inter, 6. TOURCOING : 33, rue Carnot. Téléph. 37. Chèques postaux 87 Lille.

Chaussures Cécil
35 RUE NATIONALE
LILLE

Les projets financiers du Gouvernement devant la Commission des Finances de la Chambre

M. Painlevé est entendu. — Vote d'une motion de M. Vincent Auriol contre l'inflation et pour l'application de la contribution extraordinaire à toutes les forces de la production et à toutes les formes de la richesse

Paris, 8 novembre. — La Commission des Finances s'est réunie, ce matin, sous la présidence de M. Malvy, pour continuer l'examen du projet d'assainissement financier du Gouvernement.

M. Fallières a demandé tout d'abord que le président du Conseil, ministre des Finances, fût entendu.

Cette proposition ayant été adoptée, M. Painlevé, avisé téléphoniquement, a fait connaître qu'il allait se rendre devant la Commission.

M. VINCENT AURIOL

LES CRITIQUES DE M. BOKANOWSKI

En attendant son arrivée, M. Bokanowski a présenté une critique du projet gouvernemental. Il a montré les trois aspects que revêt la situation présente: crise monétaire, crise du change et crise de confiance. Il s'est élevé en particulier, contre les moyens d'inflation contenus dans le projet du Gouvernement et il en a montré les conséquences au point de vue de l'équilibre budgétaire. Invité par ses collègues de gauche à faire connaître le plan qu'il entendait opposer à celui du Gouvernement, M. Bokanowski a répondu que l'opposition n'avait pas à présenter un programme d'assainissement financier en ce moment, par suite de l'attitude prise par la majorité.

LES EXPLICATIONS DE M. PAINLEVÉ

M. Painlevé, accompagné de M. Georges Bonnet, et de plusieurs de ses collaborateurs du Ministère des Finances, est arrivé à la Commission et a répondu aux diverses questions qui lui ont été posées.

Il a déclaré notamment après avoir donné tous les détails nécessaires sur le fonctionnement de la caisse d'amortissement, que les ressources prévues pour alimenter cette caisse lui permettaient certainement de faire face à toutes ses obligations.

Le Président du Conseil a également indiqué qu'il se refusait à envisager la consolidation des bons à court terme, puis il a montré tous les dangers que présenterait la création d'un plafond unique. Il a ajouté que le Gouvernement estimait indispensable que le vote du Parlement intervienne avant jeudi.

M. Painlevé a déclaré, en terminant, que le Gouvernement restait animé d'un grand esprit de conciliation et qu'*a priori*, il n'écartait aucune suggestion provenant de l'initiative parlementaire, à condition qu'elle demeure dans le cadre du projet gouvernemental.

La Commission s'est séparée après l'audition du président du Conseil. Elle abordera la discussion cet après-midi, à 3 heures. La plupart de ses membres étaient d'avis qu'après les explications fournies ce matin, par M. Painlevé, le projet du Gouvernement pourrait servir de base à cette discussion.

Paris, 8 novembre. — La Commission des Finances a repris sa délibération à 15 heures.

Après une longue discussion, elle a adopté par 17 voix contre 14 et deux abstentions (celles de MM. Henry Paté et Candace), une motion de M. Vincent-Auriol, ainsi conçue:

La Commission résolue à éviter toute inflation et considérant que la contribution exceptionnelle à demander à la nation ne saurait être basée uniquement sur une augmentation des impôts cédulaires, estime que le salut du franc, fort d'ailleurs de la prospérité nationale, ne saurait être assuré que par la garantie réelle et confiante de toutes les forces de la production et de toutes les formes de la richesse, et demande au Gouvernement d'aménager son projet suivant ces principes.

Voici les noms des dix-sept députés qui ont voté la motion Vincent-Auriol:

MM. Archimbaut, Vincent Auriol, Bedouce, Blum, de Chappedelaine, Ducos, Désarnaulds, Fallières, Henry Simon, Lamoureux, Lassalle, Loequin, Malvy, Paganon, Pierre Deyris, Renaudel et Mouttet.

Ont voté contre:

MM. Baréty, Bokanowski, Bonnefous, Bureau, Cachin, Champetier, de Ribes, Darise, Desjardins, Dekerverouel, Landry, Demoriaault, Pietri, Prévet, tous membres de l'opposition, ainsi que M. Nogaro, radical-socialiste.

MM. Candace et Henry Paté se sont abstenus.

UNE PROPOSITION DE M. CACHIN EST REJETÉE

A la suite du vote de M. Vincent-Auriol, la Commission a repoussé par 18 voix contre une et une douzaine d'abstentions, une proposition de M. Cachin, communiste, demandant le rejet pur et simple du projet du Gouvernement.

LES CONSEQUENCES DE L'IMPOT SUR LE CAPITAL

La leçon de l'Allemagne

Berlin, 8 novembre. — Interrogé par un de nos confrères, M. Guttmann, directeur de la *Dresdner Bank*, a déclaré qu'en Allemagne l'impôt sur le capital a été marqué par un échec absolu et qu'en France il en serait de même.

«Les prétendus capitalistes» à qui la crise du change a déjà fait subir une perte sensible, ont toute raison pour tenter d'éviter un nouveau prélèvement sur leur fortune. Une telle mesure marque la fin de la confiance dans la monnaie du pays. Pour éviter l'impôt, les gens achètent des valeurs réelles: bijouterie, objets de luxe, tableaux, etc. Le public préfère acheter n'importe quel objet, plutôt que de mettre de l'argent en banque. Il s'ensuit une hausse considérable des prix. Une augmentation des salaires devient nécessaire. L'inflation est alors inévitable. L'industrie d'exportation fabrique et n'a pas de concurrence. La prospérité du pays est toutefois, purement apparente. On s'aperçoit seulement plus tard que l'on a vécu sur sa substance. Une telle situation appauvrit un pays et l'affaiblit comme un corps humain privé de sang.

Le Roi et la Reine des Belges de retour des Indes débarquent à Marseille

Marseille, 8 novembre. — Le paquebot japonais «Shuma Maru», à bord duquel se trouvaient le roi et la reine des Belges, est arrivé à 16 heures, à Marseille.

LE ROI ALBERT Ier

MM. Delfini, préfet, et Flaysières, sénateur-maire, se sont rendus à bord pour saluer les souverains.

Albert Ier et la reine Elisabeth les ont reçus dans le grand salon du paquebot et sont restés à bord jusqu'à 17 h. 30.

Au moment du départ, l'équipage, rangé sur le pont, près de l'échelle de descente, a poussé les trois «Banzaï» traditionnels et les passagers anglais des «Hip! hip! hourrah!».

LA REINE ÉLISABETH

Les souverains, accompagnés du baron Goffinet, se sont rendus directement à la gare Saint-Charles et ont pris place dans le rapide de Paris, qui quitte Marseille à 18 h. 05.

Sur le voyage des souverains belges, le baron Goffinet a fourni quelques détails: de Bombay, où ils débarquèrent, ils gagnèrent Calcutta, puis les plaines de l'Himalaya où les rajahs, notamment celui de Ramputale, organisèrent des chasses aux grands fauves. Au cours d'une de ces chasses, la reine Elisabeth toucha un tigre.

Les souverains rentrent absolument enchantés des merveilles qu'ils ont contemplées au cours de leur voyage dans l'Inde.

Les jurés de la Seine estiment que les séducteurs doivent être punis

Paris, 8 novembre. — La Cour d'assises de la Seine, présidée par M. le conseiller Richard, jugeait hier, une jeune couturière de 19 ans, Marie Doussaud, accusée d'infanticide.

Elle était défendue par Me Alexandre Zévaès, assisté de Me Hamburger, et, sur verdict affirmatif, mitigé par les circonstances atténuantes, elle a été condamnée à deux années d'emprisonnement avec sursis.

Mais le jury, touché de l'infortune de la jeune accusée, a décidé d'adresser au ministre des Finances un recours en grâce, pour qu'il lui soit fait remise des frais de justice.

En outre, et sur la suggestion de Me Zévaès, les jurés ont voté une motion invitant les pouvoirs publics à compléter la législation sur l'infanticide par des dispositions pénales frappant le séducteur, qui est le plus coupable et qui, actuellement, demeure toujours impuni.

Deux cadavres de femmes liés ensemble sont retirés de l'Oise

Compiègne, 8 novembre. — On a retiré dans l'Oise, près de Pont-Sainte-Maxence, les cadavres liés à l'aide d'un cache-nez de deux jeunes femmes de Compiègne, Jane Lampitsky 25 ans, entiquaire, rue de Paris, et de son amie, Marie Peugniez, 19 ans, sans profession rue de l'Oise.

On n'a relevé aucune trace de violences.

UNE MANIFESTATION FRANCO-AMERICAINE A THIAUCOURT

L'inauguration d'un monument aux soldats américains et français

« La France, dit l'ambassadeur américain, est à l'avant-garde de la pacification. »

Thiaucourt, 8 novembre. — Le monument élevé à Thiaucourt (Meurthe-et-Moselle) à la mémoire des soldats américains et français tombés pour la liberté du monde, dans les combats du 12 septembre 1918, a été inauguré cet après-midi, sous la présidence de M. Emile Borel, ministre de la Marine, remplaçant le président du Conseil, M. Painlevé, empêché, et en présence de M. Myron T. Herrick, ambassadeur des Etats-Unis.

LES DISCOURS

M. Edouard de Warren, député de Meurthe-et-Moselle, a rappelé à grands traits la longue et dure page d'histoire de 1914 à 1918, dont il a dégagé la grande leçon de concorde, concorde qui seule peut nous conduire à la paix.

Puis s'adressant à M. Myron T. Herrick, ambassadeur des Etats-Unis, M. Edouard de Warren a rappelé et glorifié la mémoire des soldats américains tombés à Thiaucourt.

L'ambassadeur des Etats-Unis a glorifié en termes émouvants le sacrifice héroïque de la France et dit ensuite:

— Ce monument a pour nous, Américains, une signification spéciale, car au 12 septembre 1918, c'est à des troupes américaines qu'est revenu l'honneur de délivrer de l'esclavage cette cité en ruines et ce qui restait de sa population civile.

Les passions ardentes qui brûlaient les hommes de 1914-1918 s'éteignent maintenant. L'atmosphère de l'après-guerre commence à s'éclaircir. La volonté de paix prévaut. Le désir de la paix s'est affirmé en une résolution ferme d'assurer ce bienfait, et tout récemment cette volonté de paix s'est traduite en arrangements pratiques pour la garantir. En tout cela, la France a été à l'avant-garde.

M. Emile Borel, ministre de la Marine, a insisté sur la reconnaissance profonde que la France a vouée aux Etats-Unis pour l'aide généreuse et efficace qu'ils lui ont apportée pendant la guerre et sur la ferme volonté qu'elle a, tout comme la grande République américaine, de servir la cause de la paix. Puis il a déclaré que la France met au premier rang de ses préoccupations, désire par-dessus tout l'établissement en Europe d'un régime stable de paix fondé sur les traités, sur l'arbitrage et sur la coopération de tous les peuples pour la réalisation d'un même idéal.

Après l'inauguration du monument, le ministre a remis la Croix de guerre à quatorze communes du canton et a, avec l'ambassadeur des Etats-Unis, et suivi de tous les invités, des délégations et des autres assistants, visité le cimetière américain de Thiaucourt.

LA FIN DU CONTROLE

Les commissions militaires interalliées vont bientôt quitter l'Allemagne

Berlin, 8 novembre. — On annonce que les différentes Commissions interalliées qui fonctionnent encore en Allemagne ont été officieusement avisées par les gouvernements respectifs d'avoir à se préparer à partir. On suppose que le départ définitifs des Commissions aura lieu au début de janvier.

LE COMPLOT CONTRE M. MUSSOLINI

Un député de l'opposition interrogé

Rome, 8 novembre. — Une édition extraordinaire du *Popolo di Roma* annonce qu'à la suite des investigations qui se poursuivent sur le complot contre M. Mussolini, M. Bencivenga, député de l'opposition de l'Aventin, a été accompagné par un commissaire du bureau central de police où il a été retenu.

Après un interrogatoire de deux heures, M. Bencivenga a été remis en liberté.

L'ancien général Capello, escorté d'un major, d'un capitaine et de quelques sous-officiers de carabiniers, est arrivé à Rome. Il a été interné à la prison Regina Cœli.

Comment a été découvert le complot

New-York, 8 novembre. — Le correspondant romain du «New York Herald» raconte dans ce journal que c'est la propre sœur du député Zaniboni qui a fait avorter le complot contre Mussolini, en parlant du projet à un ami qui, lui, est immédiatement allé avertir le premier ministre italien.

Le retour du maréchal Pétain à Paris

Paris, 8 novembre. — Le maréchal Pétain, accompagné du commandant Ran et du capitaine Mass, venant de Marseille, est arrivé à Paris, ce matin, à la gare de Lyon, par le rapide de 8 h. 20.

Sur le quai d'arrivée, il a été salué par M. Appel, chef de cabinet de M. Painlevé, président du Conseil; le colonel Duda, représentant le ministre de la Guerre; le général Gouraud, gouverneur militaire de Paris, et plusieurs autres personnalités militaires.

Interrogé à sa descente du train, le maréchal a déclaré qu'il ne pouvait que renouveler les déclarations qu'il avait faites à Marseille, à savoir: « Que la situation militaire était entièrement rétablie et que le Maroc était désormais à l'abri de toutes les entreprises d'Abd-el-Krim. »

UN OBUS EXPLOSE au polygone de Fontainebleau

Deux morts, quatre blessés

Fontainebleau, 8 novembre. — Un grave accident s'est produit au polygone d'artillerie, où sont occupés des manœuvres ramasseurs de cuivre et de plomb pour le compte de l'entreprise Jouve.

Plusieurs ouvriers avaient fait du feu dans une ancienne tranchée dans le but de faire fondre le plomb qui se trouvait autour d'un obus de gros calibre. L'engin fit explosion, faisant plusieurs victimes, qui durent être transportées d'urgence à l'hôpital.

MM. Paul Fournier, 25 ans, 93, rue St-Merri, à Fontainebleau, et Augustin Malapeau, 8, rue du Parc, horriblement blessés sont morts presque aussitôt leur admission.

Gaston Brunel, 93, rue Saint-Merri, et Louis Aucart, 8, rue du Parc, ont dû être amputés d'une jambe. Le frère de Gaston Brunel a été blessé au visage.

Enfin, une jeune fille de seize ans a été légèrement blessée.

La délégation allemande reçue par la Chambre internationale de Commerce

La Chambre internationale de Commerce reçoit pour la première fois la délégation allemande. Notre photogravure représente cette dernière. — Assis : MM. Hagen, von Mandelsloine; le docteur Walter Leaf (Anglais), président de la Chambre internationale de Commerce; Frowein. — Debout : MM. Witchoeff, Hamm, docteur Riedlerg, Paul Reusch, Ravene.

LES INTENTIONS DE M. DE JOUVENEL

Notre nouveau haut-commissaire ira dire à la Société des Nations quand la Syrie sera capable de se gouverner elle-même

Paris, 8 novembre. — M. Henry de Jouvenel, haut-commissaire de la République en Syrie, a déclaré qu'il allait s'efforcer d'organiser là-bas le mandat confié à la France:

— J'apporterai dans l'exercice de cette mission délicate, a-t-il dit, un esprit d'impartialité absolue, un respect absolu de toutes les croyances. Je m'efforcerai de les harmoniser. J'ai le plus grand désir de collaborer avec le pays syrien d'une part, et, d'autre part, avec les voisins de la Syrie. Je vais tâcher de remplir le mandat que la France n'a pas le droit d'abdiquer. Renoncer à notre mandat, à un mandat confié par la Société des Nations à la France serait une humiliation nationale que ne peut subir un pays victorieux comme la France.

» Je vais aider la Syrie à franchir les étapes de la liberté. Quand elle sera capable de se gouverner elle-même, j'irai le dire à la Société des nations et notre mandat sera rempli.

» Je compte partir le plus tôt possible.

» J'ai vu le général Weygand. J'attends le retour du général Sarail, avec lequel je désire m'entretenir et puis je m'embarquerai pour la Syrie pour remplir la lourde tâche qui vient de m'être confiée. »

M. de Jouvenel a ajouté qu'aussitôt son œuvre accomplie, il rentrera en France pour en rendre compte au gouvernement et aux Chambres.

M. CAILLAUX présidera le 15 novembre un banquet dans la Sarthe

Le Mans, 8 novembre. — La Fédération des Comités radicaux du canton de Mayet organise pour le dimanche 15 novembre, à Aubigné (Sarthe), un banquet qui sera présidé par M. Joseph Caillaux.

UN GRAVE ACCIDENT A BORDEAUX

Au cours d'un match de rugby, la bourrasque enlève la toiture d'une tribune. Un tué, cinq blessés grièvement

Bordeaux, 8 novembre. — Le match amical de football rugby qui mettait en présence les équipes des S.A. Bordelais et de Soustons a été annulé à la suite d'un accidents.

De violents coups de vent ayant soufflé tout l'après-midi, la toiture de la tribune du Stade, où avait lieu la réunion, a été enlevée par la bourrasque. Une panique s'est produite parmi les spectateurs et dans la bousculade un de ces derniers, M. Georges Chauvin a été tué.

Plusieurs autres ont été piétinés. Cinq d'entre eux grièvement atteints ont été transportés à l'hôpital Saint-André dans des ambulances automobiles.

De nombreux autres spectateurs ont reçu de légères contusions.

LES CONQUÉRANTS DE L'AIR

La Coupe Schneider et Pulitzer

LES GAGNANTS :
LE LIEUTENANT JAMES H. DOOLITTLE
ET LE LIEUTENANT BETTIS

La Guerre au Maroc

L'ORGANISATION DEFENSIVE

Fez, 8 novembre. — Les quartiers d'hiver sont établis sur le terrain même où se sont déroulés les combats. On a construit des positions puissantes avec des abris fortifiés et des tranchées et possédant un grand rayonnement et des garnisons importantes avec, à l'arrière, aux points géographiques intéressants, des camps retranchés comprenant de grosses réserves prêtes à intervenir. Un pareil système permettra de harceler l'ennemi, de le devancer ou de le combattre, de lui fermer le front, de ravitailler facilement les postes comme on l'a fait hier pour Bibane et Bab-Mizab.

Politiquement, la situation est bonne. Certaines tribus qui n'avaient jamais été soumises, donnent maintenant aux Français des preuves de leur attachement. Les troupes protègent contre le retour des dissidents les tribus qui sont entrées en obéissance. L'artillerie et l'aviation continuent à harceler les tribus qui sont demeurées hostiles.

LE FRÈRE DU CHEF RIFFAIN AURAIT ÉTÉ TUÉ

Madrid, 8 novembre. — A Melilla, le bruit court que le frère d'Abd-el-Krim, qui serait parti de Targuist pour Tanger, où il devait se rencontrer avec les notables, aurait été attaqué aux environs de Chechauoen et tué dans une escarmouche.

DES ÉMISSAIRES D'ABD-EL-KRIM A TANGER

Tanger, 8 novembre. — Le correspondant du *Sunday Times* annonce l'arrivée dans cette ville de plusieurs émissaires riffains et déduit de cette visite qu'un nouvel effort va être tenté pour négocier la paix. Cette éventualité est d'autant plus possible que la situation d'Abd-el-Krim est loin d'être bonne, encore qu'elle ne soit pas désespérée. En outre, les tribus des Beni-Ider, des Beni-Saïd et quelques groupes des Andjeras ont aussi envoyé des représentants à Tanger.

D'autre part, à Rabat, M. Steeg a déclaré que les personnages dont on a parlé comme étant des envoyés d'Abd-el-Krim, étaient sur tout des amateurs, des dilettanti, parfois de informateurs assez documentés.

Ils n'ont jamais émis la prétention d'être des ambassadeurs, même officieux, or, s'ils l'ont dit, c'était sans doute pour se donner une importance qu'en réalité ils n'avaient point.

— Quelle qualité aurais-je, du reste, a ajouté M. Steeg, pour négocier une paix quelconque ? Une telle opération ne serait pas de ma compétence. Car enfin, nous ne sommes pas en état de guerre déclaré et, dans les conditions présentes, faire la paix ne peut signifier qu'une chose : arrêter les hostilités. Ce n'est certes pas nous qui les avons commencées. Je puis bien vous garantir que si notre turbulent voisin est décidé à y renoncer, ce n'est pas nous que l'en empêcherons et alors sans protocole diplomatique. La paix résultera automatiquement.

La Conférence internationale lainière de Berlin

LE RÉSOLUTIONS ADOPTÉES

Berlin, 8 novembre. — La conférence internationale lainière est terminée. La France, l'Angleterre, la Belgique, l'Allemagne y assistaient.

La principale question était celle de l'adoption, par les industriels lainiers allemands, du traité d'arbitrage international instituant une procédure amiable pour le situation des litiges entre contractants.

Parmi les résolutions unanimement adoptées, on cite:

1° La recherche d'un produit, soluble en lavage, pour éviter l'emploi du goudron pour le marquage et la cautérisation des moutons; 2° de la continuation des tractations avec les pays d'origine pour obtenir des toisons de nuances régulières; 3° le rejet de tout contrôle financier sur la laine brute ; 4° le maintien de la liberté d'achat dans le monde; 5° le développement dans tous les pays de l'élevage du mouton mérinos, les laines fines étant plus demandées; 6° l'établissement de statistiques mondiales de consommation.

Les Anglais annoncèrent que les industriels lainiers allemands seront invités à des entrevues avec les producteurs des dominions anglais.

Les militaires du contingent dont le père est mort pour la France

ne seront plus envoyés sur les théâtres d'opérations extérieures

Paris, 8 novembre. — M. Daladier, ministre de la Guerre, vient de décider que les militaires du contingent, dont le père est mort pour la France, seront exempts en toutes circonstances (tour de départ individuel ou envoi d'unités constituées), de l'envoi sur les T. O. E.

Les militaires de cette catégorie, qui se trouveraient sur le théâtre d'opérations extérieures, seront rapatriables à partir du 15 novembre 1925. Les militaires des bataillons d'Afrique appartenant à cette catégorie seront affectés aux bataillons de Tunisie. Des instruction viennent d'être envoyées, dans ce sens, aux différents chefs de corps.

BILLET PARISIEN

COMMENT RÉSOUDRE LE PROBLÈME DE LA TRÉSORERIE ?

(D'UN REDACTEUR SPECIAL)

Paris, 8 novembre (minuit).

Les projets soumis à l'approbation des deux Chambres tendent, ainsi que nous le disions hier, à deux fins. D'une part, ils proposent de résoudre le problème immédiat qui est la crise de la Trésorerie; d'autre part, ils envisagent l'amortissement de la dette publique, qui constitue le problème de demain plutôt que celui d'aujourd'hui.

Nous ne rechercherons pas si les mesures projetées pour réaliser cet amortissement sont vraiment efficaces. Bornons-nous, pour aujourd'hui, à considérer le problème urgent: celui de la Trésorerie.

Nous n'avons pas besoin d'apprendre à nos lecteurs comment il se pose. Les porteurs de bons à court terme se pressent aux guichets du Trésor pour exiger le remboursement de ces bons. L'Etat, pour faire face à ces demandes, est obligé d'avoir recours à de nouvelles avances de la Banque de France. C'est l'inflation, c'est la glissade sur la pente savonnée. Plus on imprime de billets, en effet, moins la confiance est grande, et par conséquent, plus les demandes de remboursement se multiplient.

Comment les projets actuels comptent-ils remédier à cette situation? Il y aura d'abord une première inflation pour parer au plus pressé. Mauvais signe; mais, dans l'état actuel des choses, comment faire autrement? Donc, première émission de billets. Mais ensuite, les besoins de la Trésorerie étant toujours aussi grands, faudra-t-il la faire suivre d'une deuxième, troisième, quatrième émissions, etc...?

C'est ici qu'intervient la « contribution extraordinaire ». Dans la pensée du Gouvernement, la « caisse autonome d'amortissement » sera à ce moment nantie des ressources suffisantes, grâce à cette contribution, pour faire face aux demandes de remboursement. Il n'y aura plus besoin de faire appel à la presse à billets. A ce point précis, les deux cas énoncés plus haut seront confondus et recevront une solution commune: celle de l'impôt.

Voilà succintement exposé le système envisagé. Mais ce système, est-il besoin de le dire, ne fonctionnera d'une manière satisfaisante que si le pays a l'impression que la pente fatale est définitivement remontée. Si le rythme des remboursements de fonds se précipite au lieu de se ralentir, l'intervention de la « contribution extraordinaire » se produira trop tard.

Répétons-le: sans restauration de la confiance, point de salut.

R...

MOTS POUR RIRE

A la Cour d'assises:

— Il faut avoir pitié de cet homme qui a 52 mois de front sur le dos...

— La peine de mort est la seule peine qui ait le caractère de perpétuité d'une façon absolue.

— Il attend votre verdict et vous regarde les yeux fermés de honte.

— Il rit avec les deux mains dans ses poches.

— Renversé en avant, il lui dit...

— Pas de père... Chacun, ça a été une occasion!!

L'élection sénatoriale de la Creuse

PREMIER TOUR

Guéret, 8 novembre. — Voici les résultats de l'élection sénatoriale, en remplacement de M. René Viviani, décédé.

Inscrits, 635; votants, 633; suffrages exprimés, 631; majorité absolue, 316. Ont obtenu: MM. Connevot, député radical-socialiste, 171 voix; Judet, ancien député radical-socialiste, 138; Cherry, S. F. I. O., 131; Mazière, ancien sénateur radical-socialiste, 96; Peignaud, conseiller général, radical-socialiste, 61; Treignier, ancien député, radical-socialiste, 30; Laboureur, communiste, 3; Massleyrat, radical-socialiste, 1.

Ballottage.

DEUXIEME TOUR

Voici le résultats du deuxième tour de scrutin: MM. Connevot, député, rad. soc., 215 voix; Judet, ancien député, rad. soc., 196; Cherry, S. F. I. O., 130; Mazière, ancien sénateur, rad. soc., 53; Peignaud, cons. général, rad. soc., 31; Treignier, ancien député, rad. soc., 7.

Ballottage.

TROISIEME TOUR

MM. Judet, ancien député, rad.-soc., 275 voix, élu; Connevot, député, radic.-social., 264 voix; Cherry, soc. S.F.I.O., 9 voix.

Les élections provinciales en Belgique

VOIR LES RESULTATS PAGE 3, SOUS LA RUBRIQUE **BELGIQUE.**